

## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Cité Floréal », sis 4 Promenade de la Basilique à Saint-Denis**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>29,80 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>43,53 €</b>

## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Le Vert-Galant », sise 18 avenue de la paix à Tremblay-en-France**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>26,62 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>36,91 €</b>

## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie« Les Appartements du 111 », situé 111 avenue du Président Wilson à Montreuil-sous-Bois**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>24,17 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>25,65 €</b>

Envoyé en préfecture le 06/08/2024

Reçu en préfecture le 06/08/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20240805-2024\_237-AR



## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Voltaire », sis 185 avenue du Maréchal de Lattre Tassigny aux Lilas**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>20,12 €</b>
----------------------------------	----------------

Envoyé en préfecture le 06/08/2024

Reçu en préfecture le 06/08/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20240805-2024\_237-AR



## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Salvador Allende », situé 25-27 rue des Cités à Aubervilliers**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>17,28 €</b>
----------------------------------	----------------

## **Tarifs journaliers 2024 afférents aux résidences autonomie « Les Cèdres » sis 62 avenue de Sévigné et « Les Tamaris », sis 99 rue Maximilien Robespierre à Aulnay-sous-Bois**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement des résidences autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>18,92 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>28,04 €</b>

## Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « La Butte aux Pinsons », sise 78 rue Robespierre à Bagnolet

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers des F1	19,59 €
Tarifs journaliers des F2	23,11 €

## **Tarifs journaliers 2024 afférents à résidence autonomie « Gaston Monmousseau », situé 36-50 rue de la République à Bobigny**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>17,28 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>17,99 €</b>





## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Camille Saint-Saëns », sise 1 allée Berthier à Epinay-sur-Seine**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>23,66 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>32,41 €</b>

## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Maria Valtat », Centre Communal d'Action Sociale, sis 5 rue Emile Kahn au Blanc-Mesnil**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>22,09 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>24,22 €</b>

## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la la résidence autonomie « Aline Marlin », situé 59 avenue Baudouin au Bourget**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des G1</b>	<b>17,21 €</b>
<b>Tarifs journaliers des G2</b>	<b>19,38 €</b>
<b>Tarifs journaliers des G3</b>	<b>21,25 €</b>
<b>Tarifs journaliers des G4</b>	<b>27,97 €</b>



## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Le Clos Lamotte », sis 142 avenue du Belvédère au Pré Saint-Gervais**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>17,87 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>24,88 €</b>

## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Les Blancs Vilains » située 85 rue des Blancs Vilains à Montreuil**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>14,17 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>16,57 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F3</b>	<b>17,08 €</b>

## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Les Ramenas » située 41 avenue du Colonel Fabien à Montreuil**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>13,34 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>13,41 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F3</b>	<b>15,46 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F4</b>	<b>15,83 €</b>

## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Pierre Bérégovoy », sis 1 avenue du Dauphiné à Neuilly-sur-Marne**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>23,02 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>26,79 €</b>

## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Jean Louis Mons » et « Clémenceau », sise 2 rue Gay Lussac à Noisy-le-Sec**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>16,04 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>17,05 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F3</b>	<b>15,53 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F4</b>	<b>21,67 €</b>



## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Ambroise Croizat », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1 bis personne seule</b>	<b>16,70 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F1 bis couple</b>	<b>20,54 €</b>

## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Dyonisia », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>11,91 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F1 bis</b>	<b>17,31 €</b>

## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Basilique », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1 bis</b>	<b>22,06 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>28,69 €</b>

## **Tarifs journaliers 2024 afférents au foyer soleil « Jacques Duclos », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement du foyer soleil applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1 bis</b>	<b>11,95 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>15,78 €</b>

## **Tarifs journaliers 2024 afférents au foyer soleil « Pablo Picasso, géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement du foyer soleil applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1 bis</b>	<b>11,99 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>15,83 €</b>

## **Tarifs journaliers 2024 afférents au foyer soleil « Basilique », géré par le centre communal d'action sociale 2 place du Caquet à Saint-Denis**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement du foyer soleil applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1 bis personne seule</b>	<b>13,96 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>18,57 €</b>

## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Moutier », situé 22 rue Moutier à Saint-Ouen**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>19,01 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>24,15 €</b>

## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Saint-Denis », situé 5 rue Saint-Denis à Saint-Ouen**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>15,34 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>18,47 €</b>



## **Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie « Les Glycines », sis 1 avenue Salvador Allende à Sevrans**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>17,93 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>23,39 €</b>

**Tarifs journaliers 2024 afférents à la résidence autonomie  
« Salvador Allende », sis  
14 rue Salvador Allende à Stains**

**Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de la résidence autonomie applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :**

<b>Tarifs journaliers des F1</b>	<b>15,18 €</b>
<b>Tarifs journaliers des F2</b>	<b>19,04 €</b>

**Tarif journalier afférent à l'hébergement opposable aux résidences-autonomie non conventionnés à l'aide sociale et dûment autorisés à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale en application de l'article L.231-5 du code de l'action sociale et des familles**

**Le tarif journalier afférent à l'hébergement opposable aux résidences-autonomie non conventionnés à l'aide sociale et dûment autorisés à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale en application de l'article L.231-5 du code de l'action sociale et des familles est applicable à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 et est fixé à :**

<b>Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans</b>	<b>24,00 €</b>
--	----------------

## **Tarif journalier afférent à l'hébergement opposable aux résidences-autonomie partiellement habilités à l'aide sociale à l'hébergement en application des articles L.313-8 et suivants du code de l'action sociale et des familles**

Le tarif journalier afférent à l'hébergement opposable aux résidences-autonomie partiellement habilités à l'aide sociale à l'hébergement est applicable à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 et est fixés à :

<b>Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans</b>	<b>24,00 €</b>
--	----------------

## Tarifs journaliers 2024 pour l'accueil de jour autonome « Le Patio » sis 6 Allée de Bragance à Pavillons sous Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	79,79 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	53,73 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	31,38 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	19,92 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	8,44 €

## Tarifs journaliers 2024 pour l'accueil de jour autonome « Les Rives » sis 12 rue Gambetta à Pantin

Les tarifs journaliers afférents à l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	73,24 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	45,06 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	34,49 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	21,89 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	9,29 €

## Tarifs journaliers 2024 de l'accueil de jour autonome « Les trois cerisiers » sis 20 boulevard de Gourgues à Aulnay-sous-Bois

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	80,59 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	50,46 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'accueil de jour autonome applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	39,84 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	25,30 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	10,74 €

## Tarifs journaliers 2024 pour l'unité de soins de longue durée « Casanova » sis 11 rue Danielle Casanova à Saint-Denis

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de l'USLD applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	114,41 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	81,35 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'USLD applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	35,81 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	22,72 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	9,60 €
Dotation dépendance pour le paiement de l'ADPA à la charge du Département de la Seine-Saint-Denis (versée par douzième)	695 406,31 €



## Tarifs journaliers 2024 pour l'unité de soins de longue durée « Les Ormes » sis 13 Place Jean Mermoz à Montfermeil

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de l'USLD applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	104,69 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	74,51 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'USLD applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	36,47 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	23,18 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	9,82 €
Dotation dépendance pour le paiement de l'ADPA à la charge du Département de la Seine-Saint-Denis (versée par douzième)	268 706,26 €

## Tarifs journaliers 2024 pour l'unité de soins de longue durée « Les Florales » sis 2 rue Descartes à Bagnolet

Les tarifs journaliers afférents à l'hébergement de l'USLD applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans	100,34 €
Tarifs journaliers afférents à l'hébergement pour les personnes âgées de plus de 60 ans	77,82 €

Les tarifs journaliers afférents à la dépendance de l'USLD applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 sont fixés à :

Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 1-2	29,99 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 3-4	19,04 €
Tarifs journaliers afférents à la dépendance pour les GIR 5-6	8,08 €
Dotation dépendance pour le paiement de l'ADPA à la charge du Département de la Seine-Saint-Denis (versée par douzième)	62 737,24 €